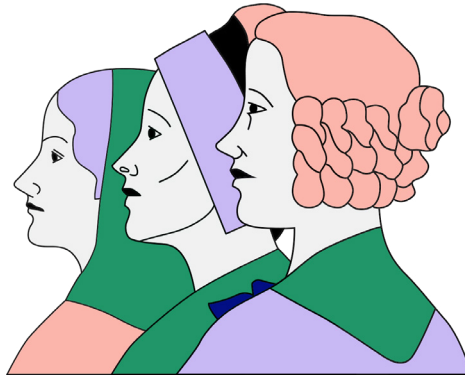


**nos  
GÉANTS****FILLES DU ROY**

---

Laurent Turcot et Simon Édouard Pilon

**Oui, je pourrais vous raconter l'histoire des Filles du Roy comme un tout. Vous dire que ce sont 761 jeunes filles qui quittent la France au milieu du 17<sup>e</sup> siècle pour la Nouvelle-France. 5 ou 6 viennent aussi d'autres pays comme l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique ou la Suisse.**

**Je pourrais aussi vous dire que ces femmes vont avoir de grosses familles : parfois jusqu'à 18 enfants ! En moyenne 9 enfants chacune. 78% de ces femmes ont des descendants jusqu'à aujourd'hui.**

**« Ces femmes nous ont mis au monde et tout le pays avec nous! », dira Anne Hébert dans son roman *Le premier jardin*. Nous leur devons notre langue, notre culture, nos savoir-faire et même nos comptines et nos chansons.**

**Mais n'oublions pas que les Filles du Roy, ce sont surtout des récits individuels.**

*Générique*

C'est l'histoire de Jeanne Auger qui traverse l'Atlantique pour s'établir en Nouvelle-France dans l'espoir d'une vie meilleure pour elle et ses futurs enfants.

Une fois la date du départ établie, on met les voiles dès que le vent propice se lève. Aujourd'hui, ça se compte en heures, mais à l'époque, au 17<sup>e</sup> siècle, ça se comptait en semaines. Ça pouvait parfois prendre jusqu'à 15-16 semaines.

Oui, vous avez bien compris, jusqu'à 4 mois !

Les passagers sont serrés comme des sardines et ne peuvent même pas se laver. Avec le mal de mer, les vomissements et les conditions de voyage difficiles, c'est déjà tout un exploit de se rendre en vie de l'autre bord de l'océan, en Nouvelle-France.

Jeanne débarque avec plusieurs autres jeunes filles à Québec. Elles voient ce territoire chargé de forêts, de lacs, de rivières, mais, surtout, traversé par le majestueux fleuve. Elles sont sans voix! Ici, tout est à bâtir. Du courage, il en faut.

En 1667, la colonie ne compte que 4 000 âmes. C'est bien peu. On manque de tout. On manque surtout de « filles à marier », comme on disait à l'époque.

Après leurs 36 mois de travail en Nouvelle-France, les hommes doivent se marier pour obtenir une terre. Or, selon les endroits, il y a de 6 à 14 hommes pour une femme... Ne trouvant pas d'épouses, la majorité des hommes retourne en France ! Quelle perte de temps pour le développement de la colonie.

Avec la venue des Filles du Roy, Louis XIV veut donner un solide coup de main au peuplement de la colonie. Il promet à toutes les femmes qui partent en Nouvelle-France de leur donner une dot. À l'époque, la dot est de rigueur pour toute jeune fille qui désire se marier.

Les 2/3 des filles qui traversent l'Atlantique sont des orphelines, les autres sont de jeunes veuves avec un ou deux enfants en bas âge. Jeanne Auger a toujours un père qui peut assurer sa dot, mais ce n'est pas le cas pour toutes.

Pas de papa, pas de dot; pas de dot, pas de mariage !

En leur offrant une dot composée de vêtements chauds, de nourriture et de semences pour leurs futurs potagers, le roi agit comme un père envers toutes ces femmes. Voilà pourquoi elles sont surnommées les Filles du Roy.

À son arrivée, Jeanne est accueillie par une femme à la réputation sans faille. Les Ursulines et les autres femmes qui veillent sur les Filles du Roy sont là pour les soigner, les renseigner et leur enseigner les rudiments de la vie en colonie. Elles leur parlent aussi de la sagesse avec laquelle elles doivent choisir l'homme qui partagera leur vie.

Les Filles du Roy ont d'abord besoin de quelques semaines pour retrouver leur santé. Elles dorment dans un vrai lit, mangent des légumes et de la viande et s'habillent de vêtements propres. Les Ursulines leur offrent le gîte et le couvert.

Puis, des rencontres sont organisées dans un lieu prévu par l'intendant et avec chaperons du début à la fin pour qu'elles rencontrent les hommes qui veulent se marier. Ils peuvent se parler, mais pas se toucher. Et ce, jusqu'au mariage.

Environ 40 % des filles du Roy vont se marier dans les 3 à 5 premiers mois de leur arrivée.

Le 20 octobre 1671, Jeanne épouse Sébastien Nolet dit Larivière, à Québec, après avoir annulé son contrat de mariage avec Philippe Gouyau. Ils auront neuf enfants qui, à leur tour, en auront d'autres et ces derniers encore d'autres.

Après le mariage, l'urgence est de se construire rapidement une cabane avant que le froid et la neige arrivent : quatre murs, un toit et un âtre ! Les nouveaux couples doivent parfaire leur habitation tout au long de l'hiver.

Au printemps, ils préparent le potager pour être prêts à semer des graines au début de l'été. La récolte estivale est très importante : il faut vivre de ces provisions pendant toute la saison froide.

Les Filles du Roy, maintenant épouses et mères, apprennent à faire du pain et des repas avec ce qu'elles ont, élèvent les enfants, les soignent avec les plantes médicinales qu'elles connaissent. Elles doivent se prémunir contre le froid et parfois même le manque de nourriture. Elles s'adaptent au climat, aux quatre saisons et à l'isolement. Cette réalité, qui devient leur quotidien, est particulièrement exigeante.

Plusieurs couples ont le malheur de perdre des enfants encore jeunes, quand ceux-ci ne meurent pas à l'accouchement. Jeanne et Sébastien, eux, voient six de leurs neuf enfants grandir.

Les dernières Filles du Roy arrivent ici en 1673.

Les Filles du Roy ont été près de 800 femmes, venues en seulement onze années consécutives. Grâce à elles, la population a triplé en 30 ans.

Elles sont, sans nul doute, des géantes de notre histoire!

Annie-Soleil Proteau  
Révision : Danielle Pinsonneault